

Les présidents des comités interministériels face à la presse

LA CONCERTATION SERA LARGE ET INTENSE



Les présidents des comités interministériels au cours de leur rencontre avec la Presse.

C'est au palais des Congrès que se sont réunis avec la presse, trois heures durant le jeudi 20 octobre, les ministres de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires Economiques en charge des trois comités interministériels qui planchaient respectivement sur le processus de transition démocratique, la réforme de la justice et la Bonne Gouvernance. La conférence de presse était présidée par le Ministre-secrétaire général de la présidence du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, M. Habib Ould Hemett, entouré du Ministre de la Communication, M. Cheikh Ould Ebbe. L'ordre du jour était de porter à la connaissance des journalistes et à travers eux l'opinion publique nationale l'avancement des travaux de ces comités interministériels qui auront remis leurs copies dans un temps record de 45 jours alors que le délai qui leur était

imparti est de 60 jours.

Prenant la parole le premier, M. Ould Hemett devait remercier la presse d'être venue avant de les informer que le travail de ces comités interministériels qui a débuté le 26 août dernier, leur aura permis d'écouter plus de 40 experts et d'aboutir à des résultats importants, même si les rapports de ces comités ne seront pas définitifs qu'après la concertation avec les partis politiques et la société civile. La restitution des rapports se fera le mardi 25 octobre 2005 à l'occasion d'une cérémonie officielle qui sera présidée par le Chef de l'Etat, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall et à laquelle seront conviées plus de 500 personnalités. M. Habib Ould Hemett insistera sur le caractère très provisoire de ces rapports des comités interministériels parce qu'ils ne seront définitifs qu'après une large concertation avec les partis politiques et la société civile.

Lire page 3

Les présidents des comités interministériels face à la presse

La concertation sera large et intense

Le Ministre répond au sujet d'un journaliste emprisonné

Avant cette allocution du Ministre-secrétaire général de la présidence du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie et pendant que chacun prenait sa place, M. Abderrahmane Ould Horma Ould Bebbana, directeur du journal "Essahifa" et président du CRED (comité pour le respect de l'éthique et la déontologie) avait interpellé le ministre de la Justice, Me Mahfoudh Ould Bettah pour protester contre l'arrestation de notre confrère Moulay Najim, directeur du journal "Points Chauds" parce qu'il avait dévoilé l'existence de films pornographiques réalisés dans la prison civile de Nouakchott. Sans se dérober de la question et à la surprise générale, le Ministre de la Justice lui répondra : "lorsque j'ai appris cette convocation du journaliste j'ai appelé le Parquet général car aucun journaliste ne doit être emprisonné, je ne pense pas que cette affaire ira jusque là. Mais le Procureur de la République qui a demandé son interpellation et le juge qui l'a emprisonné ont affirmé qu'il a commis des erreurs en infraction avec la loi, à savoir : 1°) qu'il a appris un crime puni par la loi dont il n'a pas informé la justice (article 57), 2°) qu'il a publié des photos à caractère pornographiques interdites par la loi, 3°) que son informaticien a essayé de faire du chantage à une personne et devant l'échec de ce chantage, il a utilisé les canaux de la presse. Personnellement, je ne suis pas convaincu de la poursuite judiciaire d'un journaliste et j'ai donné des instructions au Parquet général pour qu'il assiste l'avocat du journaliste pour sa liberté provisoire. J'espère qu'il sera vite libéré." Cette rapide déclaration du Ministre de la Justice sera très appréciée des journalistes auxquels il dira dans les minutes qui suivent et après avoir effectué un appel téléphonique que la demande de liberté provisoire du journaliste n'est toujours pas parvenu au Parquet. Pourtant quelques heures plus tard, Moulay Najim, le directeur du journal "Points Chauds" était libéré et sans son informaticien. Voilà pour la petite histoire.

Les Ministres défendent leurs rapports de synthèse

Pour revenir à la conférence de presse proprement dite, les ministres en charge des comités interministériels prendront la parole tour à tour pour présenter leurs rapports résultant des tra-

vau de leurs comités techniques. Pour celui de la Justice, Me Bettah soulignera que durant ces 45 jours, son comité a revu les réformes adoptées en 1983, 1991 et 1994 pour conclure que le secteur de la justice doit être redynamisé, la crédibilité de la justice réhabilitée car depuis plus de 20 ans elle était devenue un instrument entre les mains d'un pouvoir qui en faisait sa chose, les greffiers devenant des secrétaires. Il s'agira donc de moderniser le secteur, d'y introduire l'informatique et l'internet et de réfléchir à des infrastructures de bases pour la justice.

Le Ministre de l'Intérieur affirmera à son tour que son comité s'est plâché sur les modifications de la Constitution, notamment l'article 104 dont il suggère la révision et l'introduction comme un alinéa de l'article 103, l'alternance démocratique, le délai des mandats présidentiels de 4, 5 ou 6 ans renouvelables une seule fois, le président ne devant pas dépasser l'âge de 75 ans au maximum et de 40 au minimum avec interdiction d'appartenir à l'organe dirigeant d'un parti, l'autorisation des candidatures indépendantes, la création d'une CENI (commission électorale nationale indépendante) aux membres connus pour leur compétence, leur patriotisme, leur honnêteté, leur dévouement à la patrie, laquelle CENI sera dotée d'une autonomie financière et d'une indépendance à même de lui permettre de remplir sa mission, etc. Devant l'insistance du CMJD qui tient à ce que le processus de transition soit achevé avant son terme d'août 2007, d'au moins trois à quatre mois, ce comité interministériel propose un calendrier électoral qui démarrera dès juillet 2006 par l'organisation d'un référendum sur la Constitution, suivi par l'organisation en octobre 2006 des élections municipales, d'élections législatives en avril 2007 et de présidentielles en juin 2007. Les élections sénatoriales pourraient alors être organisées avant ou après ces dernières élections.

Le Ministre des Affaires Economiques et du Développement présentera le rapport de son comité sur la Bonne Gouvernance portant sur trois axes majeurs, à savoir l'Administration Générale avec tout ce qu'elle compte de décentralisation et de développement régional, la Gouvernance Economique et la Bonne Gestion. Le Ministre avouera que ce comité buttera sur le problème

des salaires et l'affaiblissement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des citoyens pour lesquels il proposera que les émoluments en nature (logement, véhicule, etc.) soient reversés dans le salaire pour le gonfler. Habib Ould Hermet dira au passage que pour les juges, les augmentations de salaires seront substantielles.

Les interventions et les réponses

Répondant à une question au sujet du découpage administratif, le Ministre de l'Intérieur, dont on aura retenu qu'il est aussi un "faqih" aux sourates et hadith bien roulés, affirmera que ce n'est pas juste mais dans l'immédiat, c'est à la transition démocratique qu'il faut se consacrer surtout que revoir aujourd'hui ce découpage administratif prendra du temps. Sur une autre question relative à la répartition du temps d'antenne accordé aux partis politiques, il soulignera que cela relèvera désormais des compétences de la CENI.

Au sujet de la réforme de la justice et si elle pourrait être réalisée avec ces mêmes auteurs de mauvaises pratiques, le Ministre de la Justice répondra qu'il y a trois sortes de gens, ceux qui sont irrécupérables, ceux qui le sont et ceux qui encore bons. En affirmant vouloir se débarrasser d'emblée des premiers, il espérera que les autres réussiront.

A la question de savoir comment il lutera à l'avenir contre le gaspillage et les détournement des fonds, le Ministre des Affaires Economiques et du Développement qui au passage, a

impressionné les journalistes lancera : "On ne peut pas importer des citoyens mais nous proposons, dans le cadre du renforcement des moyens des luttes que les ministres feront à l'avenir des déclarations de patrimoine et que la Cour des Comptes rendra public son rapport annuel. Au sujet de l'exploitation pétrolière, le Ministre dira que le pétrole aura un impact positif sur les conditions de vie des populations car il y en aura une quantité importante dont une partie ira au budget et l'autre sera réservée pour les générations futures, puisque les prévisions et les études dégagent des réserves jusqu'à la fin des années 2025, s'il n'y a pas de nouvelles découvertes. Cette réponse soulèvera la curiosité d'un journaliste qui se demandera comment l'avenir du pays sera à radieux alors que le CMJD et le Gouvernement affirment que le pays est au bord du gouffre. Le Ministre ajoutera qu'il était nécessaire de porter à la connaissance des citoyens les dysfonctionnements du budget de l'Etat mais cela ne veut pas dire que l'avenir est sombre. Au contraire, il est prometteur et les perspectives d'avenir sont excellentes.

A la fin de la conférence de presse, le Ministre de la Communication devait remercier les Ministres et surtout les journalistes pour la pertinence de leurs questions, remarquant au passage que ces derniers semblaient déjà pressés de la tenue de cette rencontre.

Il convient de rappeler que le quota de journalistes ayant participé à cette conférence de presse a respecté l'équilibre entre les journaux réguliers et ceux qui ne le sont pas.

MOHAMED OULD KHATTAT